

DÉPARTEMENT DU GERS

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Commune de MONFERRAN-SAVÈS

SÉANCE DU 17 OCTOBRE 2022

L'AN DEUX MILLE VINGT DEUX, le DIX-SEPT OCTOBRE à vingt et une heures, le conseil municipal de la commune de MONFERRAN-SAVÈS dûment convoqué par courrier électronique du 12 octobre 2022, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle des fêtes communale, sous la présidence de Madame le Maire.

ÉTAIENT PRESENTS : Mme Sandrine BOUSSES, M. Bertrand BESSE, M. Gérôme BEYRIES, M. Raymond LABORDE, M. Fabien LECHES, M. Bernard MAGNE, Mme Audrey PEQUIGNOT, M. Arnaud SEGUIN, M. Frédéric SOULES, M. Michel TOURON, Mme Maryelle VIDAL, M. Cédric WIECZOREK.

EXCUSES : M. Jean DELIX.

SECRETAIRE : M. Raymond LABORDE

NOMBRE DE CONSEILLERS :

- en exercice : **treize**
- quorum : **sept**
- présents : **douze**
- votants : **douze**

Désignation d'un nouveau membre de la commission communautaire « développement économique »

Délibération n°2022-082 désignant de nouveaux membres pour les commissions thématique de la communauté de communes

Vote : OUI à l'unanimité (12 voix)

Madame le Maire expose au conseil que Mmes DELTEIL et VERSTRAETE ayant démissionné, il convient de désigner un conseiller municipal en remplacement.

Le conseil municipal,

après avoir écouté l'exposé de Mme le Maire ;

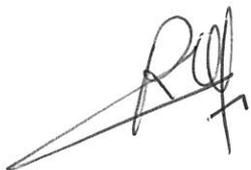
après en avoir délibéré,

décide de revoir la liste des représentants du conseil aux commissions thématiques communautaires comme suit, étant entendue que le Maire est membre de droit de toutes les commissions :

- Aménagement du territoire : Gérôme BEYRIES
- Finances : Arnaud SEGUIN
- Développement Durable et Mobilité : Gérôme BEYRIES
- Développement Economique : Arnaud SEGUIN
- Petite Enfance – Enfance – Jeunesse : Audrey PEQUIGNOT
- Sport – Culture : Bertrand BESSE
- Action Sociale : Bernard MAGNE

Fait et délibéré le 17 octobre 2022.

Le secrétaire de séance,
Raymond LABORDE



Envoyé en préfecture le 20/10/2022
Reçu en préfecture le 20/10/2022
Publié le 
ID : 032-213202682-20221017-DEL_2022_082-DE

Le maire,
Maryelle VIDAL

